B.
Francoise
Richard
148

Le Six deJuillet milhuit cens six je- pretre soussigné ai sup-
plié les cérémonies du Baptême à Francoise née le neuf de Fevrier
dernier du legitime Marriage entre Antoine-Francois Richard
& Cecile Douscet decette Paroisse Enpresence de Sonpere &lamere
quim'ont declaré que vu leur eloignement & la difficulté de
la saison leur enfant n'ayant pu être apporté à l'Eglise ils
l'avoient fait Baptiser par Amable Boudreau & qu'ils n'entrete-
noient aucun doute sur la validité deceBaptême Le Parain
aété Michel Douscet fils de Michel Douscet & de Marie Miuce
& La Marraine aété Veronique Doucet tante del'enfant aussi
decette Paroisse Le Parain lamarraine &la mere ont de-
claré nesavoir pas écrire antoine Richard Sigognepr

B.
Prospere
Surette
149

Le six de Juillet mil huit cens six Je pretre soussigné ai
supplié les cérémonies du Baptème à Prospere né le vingt quatre
Mars de l'année precedente du légitime Marriage entre Frederic
Surette l'ancien & entre Victoire Sophie Babin de cette Paroisse
enpresence delamere del'enfant qui m'adeclaré quevu mon
absence elle avoit fait Baptiser son enfant par Victor Babin
son pere aussi de cette Paroisse & qu'elle n'entretenoit au
cun doute sur la validité de ce Baptême Le Parain aété Amand
Pottier & La Marguerite Surete fille de Charles Surette & de Marie
Babin aussi de cette Paroisse tous ont declaré ne savoir pas ecrire
Sigognepre

+
B.
Marie
Marthe
Surette
150

Le six de Juillet mil huit cens six aété parmoi Prêtre
soussigné Baptisé sous condition Marie Marthe née le 9 de 7bre
de l'année précédente du legitime mariage entre PierreSurete le
jeune & Marguerite amirault de cette Paroisse en presence de
la mere del'enfant qui admettant du doute sur la validite
du Baptême qu'elle avoit reçu en mon absence des mains de
Pierre Muice a desiré que le Bapteme fut récteré sous condition
Le Parain aété Amable Babin, & la Maraine aété Perpetue
Babin sour du Parain & fille de Joseph Babin l'ancien aussi
de cette Paroisser lesquels ont declaré nesavoir pas écrire
pierre suret fils Sigognepretr

S.
Jean
Baptiste
Muice
20

Le dix Juillet mil huit cens six a par devant moi Joseph Douscet
l'ancien qui m'a declaré que le trente juin dernier avoit été in-
humé dans le cimetiere nouveau de cette Paroisse le corps de Jean-
Baptiste miuce son beau pere décedé le 29 du dit mois de Juin
agé d'environ 92 ans l'inhumation durant mon absence s'est
fait enprésence du dit Joseph Douscet de Pierre Surete, de Paul
Surete & de Jean Bapiste Pottier ainsi qu'il m'a été assuré par
plusieurs personnes & parens & amis du defunt tous habitants de
cette Paroisse dont quelques uns ont signé les autres ont declaré
nesavoir pas écrire
charles leblancJeanbaptis tepotier Sigognepretr